

Prénom de l'enfant:

Impôts avril 2022 : Déclaration revenus 2021

LE REGIME FISCAL DES ASSISTANTES MATERNELLES

Méthode de calcul: **à faire pour chaque enfant en accueil**

	Salaire Net imposable (1) = salaire net(2) + indemnité d'entretien (3) + indemnité repas (4) + CSG (5)	indemnités kilométriques	Evaluation repas apportés par Parents	Nombre réel d'heures pour les journées d'accueil de durée inférieure à 8 heures	Nombre de JOURS d'accueil pour des journées de 8 heures et plus
janvier					
février					
mars					
avril					
mai					
juin					
juillet					
août					
septembre					
	Total colonne 1	Total colonne 2 +3		Total colonne 4	Total colonne 5
Total					
Somme A1 : Total des sommes perçues (= total de la colonne 1 + colonne 2)				Ces colonnes vont permettre de définir le nombre de jours de garde afin de calculer la somme B1 = l'abattement forfaitaire	

Prénom de L'enfant:.....

CALCUL DE LA SOMME A₁ : Total des sommes perçues

Total de la colonne 1	+	Total de la colonne 2 + 3	=	Somme A₁
.....	

CALCUL DE LA SOMME B₁ : Abattement Forfaitaire

1. il faut convertir en jours > les heures de la colonne " 3" en les divisant par 8

Total de la colonne 4	:	8	=	
.....		8		

2. il faut trouver un nombre TOTAL de jours

Reporter le nbre de jours (calcul ci dessus)

.....

+	Total de la colonne 5	=	
+	=	

3. il faut calculer l'abattement forfaitaire

3 heures de smic (du 01/01/21 au 30/09/21)

30,75*	x	Nombre de jours total trouvés	=	
---------------	---	--------------------------------------	---	--

30,75	x	=	
--------------	---	-------	---	--

Nombre de jours

Nombre total de jours

somme forfaitaire à déduire:

Somme B₁

*Pour la garde d'un enfant handicapé, malade ou inadapté ouvrant droit à une majoration de salaire, de quatre fois le SMIC horaire par jour de présence et par enfant soit,

*du 1er janvier au 30 septembre 2021: 4 x 10,25 = 41,00€

Prénom de l'enfant:

Impôts avril 2022 : Déclaration revenus 2021

	Salaire Net imposable (1) = salaire net(2) + indemnité d'entretien (3) + indemnité repas (4) + CSG (5)	Indemnités kilométriques	Evaluation repas apportés par Parents	Nombre réel d'heures pour les journées d'accueil de durée inférieure à 8 heures	Nombre de JOURS d'accueil pour des journées de 8 heures et plus
<i>octobre</i>					
<i>novembre</i>					
<i>décembre</i>					
<i>Total</i>	<i>Total colonne 1 bis</i>	<i>Total colonne 2 bis+3bis</i>		<i>Total colonne 4 bis</i>	<i>Total colonne 5 bis</i>
	SommeA2 : Total des sommes perçues (= total de la colonne 1 + colonne 2 + colonne 3)			Ces colonnes vont permettre de définir le nombre de jours de garde afin de calculer la somme B2 = l'abattement forfaitaire	

CALCUL DE LA SOMME A₂ :

$$\begin{array}{rclcl}
 \text{Total de la colonne 1 bis} & + & \text{Total de la colonne 2 bis + 3 bis} & = & \text{Somme A}_2 \\
 \dots\dots\dots & + & \dots\dots\dots & = & \dots\dots\dots
 \end{array}$$

CALCUL DE LA SOMME B₂ :

1. il faut convertir en jours > les heures de la colonne " 3" en les divisant par 8

$$\begin{array}{rclcl}
 \text{Total de la colonne 4 bis} & : & 8 & = & \\
 \dots\dots\dots & : & 8 & = &
 \end{array}$$

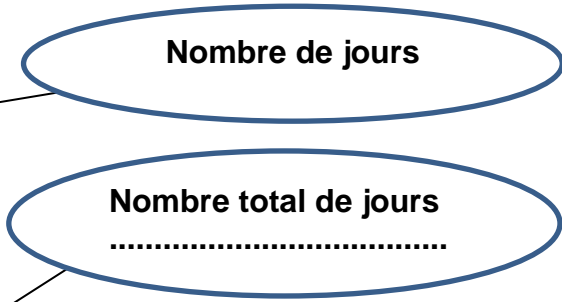
2. il faut trouver un nombre TOTAL de jours

$$\begin{array}{rclcl}
 \text{Reporter le nbre de jours (calcul ci dessus)} & + & \text{Total colonne 5 bis} & = & \\
 \dots\dots\dots & + & \dots\dots\dots & = &
 \end{array}$$

3. il faut calculer la somme forfaitaire

3 heures de smic (du 01/10/21 au 31/12/21)

$$\begin{array}{rclcl}
 31,44^* & \times & \text{Nombre de jours total trouvés} & = & \\
 31,44 & \times & \dots\dots\dots & = &
 \end{array}$$



somme forfaitaire à déduire:

Somme B₂

*Pour la garde d'un enfant handicapé, malade ou inadapté ouvrant droit à une majoration de salaire, de quatre fois le SMIC horaire par jour de présence et par enfant soit,

*du 1er octobre au 31 décembre 2021: $4 \times 10,48 = 41,92\text{€}$

CALCUL DE LA DIFFERENCE C : Revenu à déclarer après déduction de l'abattement

somme A1 + somme A2	-	somme B1 + somme B2	=	différence C
.....	-
(net fiscal cumulé)		(somme forfaitaire)		(revenu à déclarer)

